

« Nous déclarons hautement que, si ce n'était pas un membre de la Confédération, si ce n'était pas l'Autriche qui fût le légitime possesseur de ces pays non allemands, la nation allemande devrait en faire la conquête à tout prix, parce qu'ils sont absolument nécessaires pour son développement et sa position de grande puissance. » (1)

L'Empire Allemand, successeur de la Confédération, n'a pas abdiqué ce « droit » et la maison de Hohenzollern, qui en dirige la politique et les destinées, s'est chargée de soutenir cette prétention à l'hégémonie allemande sur tous les pays de l'Europe centrale, même de race et de langue non germaniques, avec l'Autriche pour collaboratrice, et au besoin malgré elle. Non moins explicites que la *Gazette d'Augsbourg* se sont montrés les journaux de l'Allemagne du Nord à ce sujet sur lequel, à de très rares exceptions près, on les trouve en unanime communauté de sentiments et de vues.

« Notre diplomatie doit, avant tout, s'inspirer de ce principe, et nous comptons sur nos forces militaires pour le faire valoir. La plus grande Allemagne doit, par l'Autriche ou à ses dépens, faire sentir son hégémonie de Trieste à l'embouchure du Danube.

« ... L'unité allemande est le fruit d'un sentiment national

(1) *La Gazette d'Augsbourg*, en 1859.